



Fédération
Française
du Sport
Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Doubs

PARA BADMINTON ADAPTÉ

11-12-13
novembre
2022

Palais des
Sports
BESANÇON



Soutenu
par


MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

 Doubs
le Département

Ville de
Besançon

 ASPTT
BESANÇON
BADMINTON

 GL
AUTOMOBILES
SPECIALISTE VEHICULE SPORTIF
39 chemin des Tilles
25870 CHATELLON LE DUC - 03 81 53 48 34

 JAQU'AUTO
tout pour elle

 Avenir
FERMETURES
SAINT-VIT
03 63 35 21 78

 malakoff
humanis

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Besançon

Venir à Besançon

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demandes de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



Le Comité départemental Sport Adapté du Doubs, ses membres, ses bénévoles, en partenariat avec l'ASPTT Badminton Besançon, sont fiers de vous accueillir pour cet évènement national.

Nombreux (ses) sont nos athlètes de Bourgogne Franche-Comté à avoir brillé sur les différents terrains de sport. Je pense surtout à la Dijonnaise Léa FERNEY médaillée d'argent aux Jeux para-olympique de Tokyo, Jean-Claude Thievent médaillé de bronze aux mondiaux de Para Cyclisme Adapté, et le Montbéliardais Jimmy CHARLIER double médaillé d'argent au Championnat de France à Vichy cet été.

Il n'en fallait pas plus pour que le CDSA25 prenne exemple sur la réussite de ces sportifs en organisant le championnat de France para badminton adapté à BESANÇON les 11, 12 et 13 novembre 2022 et ceci malgré un contexte sanitaire compliqué.

Nous mettons notre énergie et notre savoir-faire pour vous accueillir et pour que ce championnat de France vous permette de partager de beaux moments sportifs et festifs. Des moments rares que nous devons préserver dans une situation comme la nôtre.

Il s'agira pour le Comité d'organisation local, appuyé par nos partenaires institutionnels ou autres, nos sponsors, les clubs sportifs locaux, les cadres techniques de la FFSA et de la FFB, les services techniques de la ville de Besançon, le soutien de la ville de Besançon, un évident DÉFI à réussir cette manifestation sportive nationale. Mais comme nous le savons : à chacun son défi !

Je souhaite un très bon championnat aux éducateurs, entraîneurs, dirigeants et officiels et surtout à tous les athlètes présents des différentes associations. Plus que la rage de vaincre, le plaisir et la bonne humeur doivent éblouir le palais des sports.

Un premier grand merci à l'ensemble des bénévoles, ce qui aurait été impossible sans toutes les précieuses personnes qui ont données de leur temps. Vous faites partie d'une organisation fière de ses membres.

Grand merci au comité d'organisation et aux membres qui ont animé avec un professionnalisme exemplaire les différentes commissions.

Grand merci pour le soutien des différents partenaires que nous aurons l'occasion de voir durant les 3 jours de compétitions.



Franck BRENEY
Président du COL



Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette première édition du Championnat de France de Para Badminton Adapté, organisé par le CDSA25.

L'équipe du CDSA25 est ravie de pouvoir cette année, comme nous l'avons expérimenté précédemment, organiser un évènement comme celui-ci !

La réussite et l'enthousiasme des sportifs sont nos moteurs, et nous espérons que vous prendrez du plaisir pendant ces 3 jours de compétition. Au-delà de l'aspect sportif, nous souhaitons que les échanges, la convivialité et les rapports humains soient au cœur de cet évènement.

Au plaisir de vous retrouver rapidement,



Marie-Jeanne ROBERT
Présidente du CDSA 25

Ville de
Besançon

La Ville de Besançon est très fière d'accueillir le championnat de France de para badminton adapté les 11, 12 et 13 novembre prochain.

Ce championnat s'inscrit totalement dans nos politiques en faveur de l'inclusion des personnes porteuses d'handicap.

Soucieux de rendre le sport accessible à toutes et tous, nous sommes très attachés au soutien de toutes les actions sportives menées au profit des personnes en situation de handicap.

Nous sommes fermement convaincus que la pratique d'activités sportives adaptées permet d'assurer un maintien en bonne santé, un développement des capacités personnelles et une meilleure intégration sociale.

Votre championnat s'inscrit totalement dans ce cadre et complètera les nombreux évènements que la ville accueille en faveur du sport adapté.

Depuis 14 ans, nous organisons le raid Handi-forts, évènement unique en France où des équipes de personnes porteuses d'handicap physique ou mental et de personnes valides se dépassent, ensemble, le temps d'un week-end.

Depuis une dizaine d'année, une manche de la coupe du monde de para-triathlon a lieu dans le Grand Besançon. En 2019, c'est le championnat de France de sport adapté en VTT qui se déroulait à Besançon, et cet hiver c'était celui de para-escalade.

Notre engagement en faveur du sport adapté nous a permis d'être sélectionné comme base arrière des jeux olympiques de Paris 2024 dans les 7 disciplines suivantes : le basket fauteuil, l'athlétisme paralympique, le cyclisme sur route paralympique, l'haltérophilie paralympique, le judo paralympique, le rugby fauteuil et le triathlon paralympique.

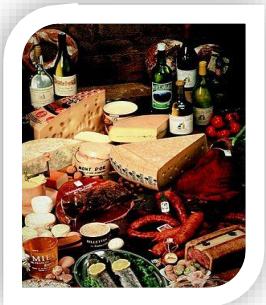
Nous vous souhaitons un beau championnat, avec de belles performances sportives, et espérant que vous trouverez le temps de découvrir notre belle ville.



Anne VIGNOT
Maire de Besançon

Bienvenue à Besançon

Le championnat de France para badminton adapté 2022 aura lieu au Palais des Sports de Besançon (25), ville importante de Bourgogne-Franche-Comté, c'est une commune de près de 117 000 habitants.

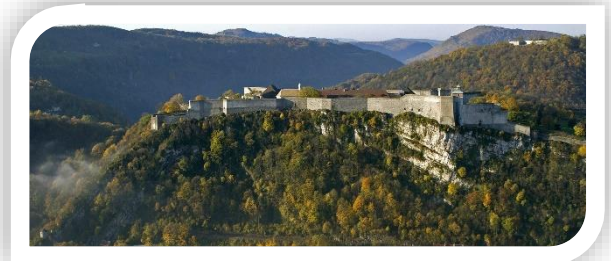


Spécialités locales

Terre de savoir-vivre ancestral, la Bourgogne-Franche-Comté recèle bien des spécialités de terroir et de gastronomie. Les vins du Jura, les salaisons du Haut-Doubs, les fromages d'AOC savoureux et bien évidemment son fameux comté.

Un peu d'histoire

Proche de la frontière Suisse, le centre historique est encerclé par le Doubs et dominé par la Citadelle, bâtie au sommet d'une colline. Ancienne forteresse du XVII^{ème} siècle, construite par Vauban, la Citadelle offre des panoramas spectaculaires sur la cité bisontine : remparts, murailles, tours bastionnées. Aujourd'hui cette forteresse, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, abrite plusieurs musées et un zoo.



La place du sport

La ville de Besançon, et ce depuis plusieurs années, s'inscrit dans une dynamique sportive forte en matière d'inclusion et de réussite sportive pour tous. Plus largement, le département du Doubs développe, via son projet « Partageons Nos Sports », un élan parasportif inclusif coconstruit avec les différents acteurs du monde sportif.

Venir à Besançon



Palais des sports de Besançon

42 avenue Léo Lagrange
25000 BESANÇON

En voiture

- Arrivée à Besançon par A36
- Sortie 4 rond-point direction Besançon, Vesoul, Saint Claude par N57
- Rester sur la rocade puis prendre la sortie n°57 « Domaine Universitaire »
- Au rond-point prendre la sortie n°4, puis au second sortie n°3 direction UPFR (Rue Pierre Laplace puis rue de l'Épitaphe)
- Aux deux prochains ronds-points, continuer sur rue de l'Épitaphe (sortie face)
- Au feu, aller en face (suivre rue de l'Épitaphe)
- Au cédez le passage (le Palais des Sports est en face de vous) prendre à gauche puis à droite
- Vous êtes arrivés

En train/TGV

- Descendre à la gare Viotte Besançon, 2 avenue de la Paix, 25000 Besançon
 - À 5 minutes en voiture de l'évènement
- Ou
- Descendre à la gare Franche-Comté TGV, RD1 – Lieu-dit Grand-Bois Le Pasquier, 25870 Auxon
 - À 15 minutes en voiture de l'évènement



Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Franck BRENEY

Membre du bureau du Comité départemental Sport Adapté du Doubs

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Laurent GROSPERRIN
Secrétaire général	Claude BOURDIN
Commission Coordination / Logistique	Jeremy LEFAIVRE
Commission Sportive	Camille APTEL
Commission Médicale	Dominique CRETIEN
Commission Restauration	Marie-Jeanne ROBERT
Commission Partenariats / Hébergement	Christian COLAS
Commission Communication	Jeremy LEFAIVRE
Commission Animation / Bénévolat	Emilie DUCHANOIS
Commission Développement Durable	Priscilia VUILLE

Cadre technique national para badminton adapté	Patrick BIDOT patrick.bidot@neuf.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Patrick BIDOT patrick.bidot@neuf.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para badminton adapté	Gaby BLANCHE gaby.b@orange.fr



COL France para badminton adapté 2022

Comité départemental Sport Adapté du Doubs
Jeremy LEFAIVRE

Centre d'Affaire des Fabriques,
10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon
06 45 62 82 62 / jeremy.lefaivre@sportadapte.fr

Programme prévisionnel

L'ensemble de l'événement prendra place au Palais des Sports de Besançon, 42 avenue Léo Lagrange,
25000 BESANÇON.

Vendredi 11 novembre 2022

10h00 - 13h30	Accueil des délégations
13h30 - 14h30	Réunions technique et des arbitres salle technique
14h30 - 15h00	Cérémonie d'ouverture
15h00 - 15h30	Échauffement
15h30 - 19h00	Compétition
19h30 - 21h30	Repas zone repas

Samedi 12 novembre 2022

8h00 - 8h30	Échauffement et réunion des arbitres
8h30 - 11h30	Compétition
11h30 - 13h30	Repas zone repas
13h30 - 19h00	Compétition
20h00	Repas de gala zone repas



En fonction du nombre d'inscrits, il est possible que la compétition se déroule en continu sur la journée.

Dimanche 13 novembre 2022

8h00	Échauffement et réunion des arbitres
8h30 - 11h30	Phases finales
11h30 - 12h30	Distribution des paniers repas
12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture
14h	Fin de championnat

Les horaires de repas et de fin de compétition sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le samedi 15 octobre 2022.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 11 novembre 2022 de 10h00 à 13h30
Palais des sports de Besançon
42 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du badminton en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis **de 19h30 à 21h30 pour le repas du vendredi soir et de 11h30 à 13h30 pour le repas du samedi midi.**

Ils auront lieu au :

Palais des sports de Besançon
42 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 12 novembre 2022 à 20h00
Palais des sports de Besançon
42 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 13 novembre 2022 de 11h30 à 12h30
Palais des sports de Besançon
42 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON

Hébergements

Chaque délégation est responsable de sa réservation d'hébergements. Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para badminton adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para badminton adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France para badminton adapté relève du règlement para badminton adapté FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para badminton adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle et/ou par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir pages 22 et 23 du dossier). Aucune dérogation ne sera accordée si une compétition qualificative a été proposée sur le territoire, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité d'avoir pu participer au championnat qualificatif, et ce uniquement pour les sportifs ayant déjà participé au CF les années précédentes.

Le référent championnat de France de la CSN **para badminton adapté** FFSA en charge de la partie informatique – **Gaby BLANCHE** – gaby.b@orange.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le samedi 15 octobre 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. **La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.**

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après **le samedi 15 octobre 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para badminton adapté** – **François BRUA** – et le Cadre technique national de la discipline – **Patrick BIDOT** – est programmée le :

Vendredi 11 novembre 2022 de 13h30 à 14h30
Palais des sports de Besançon
42 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à gaby.b@orange.fr.

Équipements sportifs

- **Le volant**

Volant officiel plastique = Type Yonex Mavis 600. Les volants lors des rencontres sont fournis par l'organisation. Des volants plumes officiels (au choix de l'organisateur) doivent être prévus en cas de demande des joueurs.

- **La raquette**

Légère (100g) et robuste. Son cadre est en métal, graphite, sa tige obligatoirement en métal, carbone ou graphite.

- **La tenue sportive**

La tenue de jeu se compose d'un t-shirt ou d'un polo et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport **spécifiques salle (badminton ou type handball)**. **Les chaussures de type running et semelles noires sont INTERDITES (risque accru de traumatisme de la cheville)**.

Le survêtement, bermuda, « marcel » ne sont pas autorisés en phase de jeu.

Néanmoins, si la situation personnelle du joueur le justifie, une dérogation peut être accordée par le Juge-Arbitre. La demande doit être justifiée et sera notée dans le rapport du championnat.

Les joueurs de double, doivent dans la mesure du possible, être vêtus du même maillot du club. Si les maillots sont nominatifs, chaque club devra y inscrire le NOM du joueur et non le prénom.

Catégories d'âge

Catégories	Moins de 12 ans (10 et 11 ans)	Moins de 14 ans (12 et 13 ans)	Moins de 16 ans (14 et 15 ans)	Moins de 18 ans (16 et 17 ans)
Saison sportive 2022-2023	2012-2011	2010-2009	2008-2007	2006-2005

Catégories	Séniors (18 ans et plus)	Vétérans 1 (41 ans et plus)	Vétérans 2 (55 ans et plus)
Saison sportive 2022-2023	2004-1983	1981-1968	1967 et avant

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier 2023.



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **samedi 15 octobre 2022**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Comité départemental Sport Adapté du Doubs, Centre d'Affaires des
fabriques, 10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon
06 45 62 82 62 – jeremy.lefaivre@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		...€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		...€
Repas du vendredi soir	10€		...€
Repas du samedi midi	10€		...€
Repas de gala du samedi soir	15€		...€
Panier repas du dimanche midi	5€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 25 - COL CF BAD 2022**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



Fédération
Française
du Sport
Adapté

FICHE ENGAGEMENT SIMPLE – CLASSE AB

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le **samedi 15 octobre 2022**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Comité départemental Sport Adapté du Doubs, Centre d'Affaires des fabriques, 10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon
06 45 62 82 62 – jeremy.lefaivre@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



Fédération
Française
du Sport
Adapté

FICHE ENGAGEMENT SIMPLE – CLASSE CD

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le **samedi 15 octobre 2022**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Comité départemental Sport Adapté du Doubs, Centre d'Affaires des fabriques, 10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon

06 45 62 82 62 – jeremy.lefaivre@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE – DAMES

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le **samedi 15 octobre 2022**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.
Comité départemental Sport Adapté du Doubs, Centre d’Affaires des fabriques, 10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon
06 45 62 82 62 – jeremy.lefaivre@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l’association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

		N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1	1									
	2									
Paire 2	3									
	4									
Paire 3	5									
	6									
Paire 4	7									
	8									
Paire 5	9									
	10									

Joindre la fiche de résultat de l’épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le **samedi 15 octobre 2022**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.
Comité départemental Sport Adapté du Doubs, Centre d'Affaires des fabriques, 10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon
 06 45 62 82 62 – jeremy.lefaivre@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

		N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1	1									
	2									
Paire 2	3									
	4									
Paire 3	5									
	6									
Paire 4	7									
	8									
Paire 5	9									
	10									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le **samedi 15 octobre 2022**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.
Comité départemental Sport Adapté du Doubs, Centre d'Affaires des fabriques, 10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon
 06 45 62 82 62 – jeremy.lefaivre@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

		N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1	1									
	2									
Paire 2	3									
	4									
Paire 3	5									
	6									
Paire 4	7									
	8									
Paire 5	9									
	10									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Gaby BLANCHE – gaby.b@orange.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para badminton adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Gaby BLANCHE – gaby.b@orange.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **para badminton adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M^{me}

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para badminton adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e) M./M^{me}

représentant légal de M./M^{me}, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para badminton adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Tous les dossiers devront être adressés à :

Jeremy LEFAIVRE – COL France para badminton adapté 2022
Comité Départemental Sport Adapté du Doubs, Centre d'Affaires des fabriques, 10 rue Pablo
Picasso, 25000 Besançon
06 45 62 82 62 – jeremy.lefaivre@sportadapte.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le samedi 15 octobre 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Palais des Sports de Besançon

42 avenue Léo Lagrange, 25000 Besançon



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Centre international de Séjour	3 avenue des Montboucons, 25000 Besançon 03 81 50 07 54	60€	850 m
Hôtel All Suite Besançon	17 avenue des Montboucons, 25000 Besançon 03 81 85 10 60	49€	1,3 km
Hôtel Foch Besançon	7 avenue du Maréchal Foch, 25000 Besançon 03 81 80 30 41	65€	2 km
Ibis Besançon la City	1 avenue Louise Michel, 25000 Besançon 03 81 85 11 70	65€	2,1 km
Ibis Budget Besançon Centre Gare	5 avenue du Maréchal Foch, 25000 Besançon 08 92 68 11 86	46€	2,2 km
Zenitude Hôtel Résidence Besançon : la City	11 avenue Louise Michel, 25000 Besançon 03 81 21 38 00	49€	2,3 km
Hôtel Première Classe Besançon	7 route d'Epinal, 25480 Besançon 03 81 50 37 11	40€	3,8 km
Hôtel Ibis Budget Besançon Nord	1 rue de la Poste, 25480 Besançon 08 92 70 12 88	43€	5 km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

